

DIMANCHE 23 JUIN 2019



Square des anciens combattants
et Chemin des Dames
(autour de la salle des fêtes)



ATHEE SUR CHER

Vide grenier de la Lyre Instrumentale

De 8h00 à 18h00

EMPLACEMENT: Forfait de 13 € pour 5ml stationnement du
véhicule possible sur le stand

Les annulations ne seront pas remboursées

Pas d'emplacements réservés - Placement par ordre d'arrivée
Si vous venez avec des amis et que vous souhaitez être placés
côte à côte, nous vous conseillons de vous donner rendez-vous
afin d'arriver ensemble

Accueil des exposants dès 6 heures

Restauration et buvette sur place



Renseignements: 06 14 17 81 56/06 81 75 42 52
organisé par la Lyre Instrumentale d'Athée sur Cher

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

BULLETIN D'INSCRIPTION

Coupon réponse à renvoyer au plus tard le 15 juin 2019 à:

**Mme MARTIN Josette rue de l'église Athée s/Cher
37270 ATHEE SUR CHER Tel: 06 14 17 81 56 ou 06 81 75 42 52**

Paiement à l'ordre de: LYRE INSTRUMENTALE d' Athée / Cher

**Joindre obligatoirement la photocopie recto-verso de la pièce
d'identité et le paiement.**

NOM **Prénom**

Adresse

Tél

Mail:

Type de véhicule

Immatriculation

N° Pièce d'Identité

(sera à présenter lors de l'installation)

Délivrée le

Par

FORFAIT 5 mètres linéaires: 13 euros x =

Date:

Signature:

VIDE GRENIERS du 23 juin 2019 Athée sur Cher



AVERTISSEMENT

L'association LYRE INSTRUMENTALE d'Athée sur Cher vous informe des règles à respecter pour participer à son vide-grenier:

Si vous êtes ni inscrit au registre du commerce ni sur le registre des revendeurs d'objets mobiliers, l'autorisation qui vous a été accordée ne vous permet de vendre que des objets « personnels et usagés dont vous êtes propriétaire », ce que vous devez prouver en cas de contrôle.

Si vous achetez des objets pour les revendre et si vous participez fréquemment à des manifestations de ce type, vous vous livrez clandestinement à l'activité de brocanteur ou antiquaire. Dans ce cas vous vous exposez aux sanctions prévues par la loi du 30 novembre 1987 (article 1^{er}) : amende selon barème en vigueur et/ou emprisonnement de 15 jours à 6 mois. En outre, vous risquez une vérification approfondie de votre situation fiscale.

Si les objets mis en vente se révèlent volés, vous encourez une peine d'emprisonnement de 3 mois à 5 ans et une amende selon barèmes en vigueur, ou l'une de ces deux peines seulement (article 460 du code pénal)